

## COMMUNE DE LARNAGE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25-08-2022

L'an deux mil vingt-deux et le 25 août à 20h s'est réuni dans la salle de la mairie, le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Gérard Roberton maire.

Etaient présents : Mr Roberton Gérard, Mme Belle Céline, Mme Morcel Emmanuelle, Mme Gleyse Isabelle, Mme Durand Eliane, Mme Villot Aurélie, Mme Buit Catherine, Mr Blaise Bastien, Callet Cédric, Mr Nodin Cyril, Mr Bouchardon Jean-Christophe, Mr Roudier Romain, Mr Cyril Laurent

Etaient excusés : Mr Flandin Nicolas, Mme Perrin Anne,

Etait absent :

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle Morcel

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de convocation : 18-08-2022

### I-APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

##### D022-2022 Compétence transport scolaire et mise en œuvre du transport

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la convention concernant cette compétence.

##### D023-2022 Tarifs salles communales

##### D024-2022 Convention fourrière

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le refuge des bérauds s'engage à accueillir, dans le secteur « fourrière » de l'établissement de protection animale qu'il gère à Romans 26, les chiens et chats errants en provenance de la commune de Larnage. Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention.

##### D025-2022 Projet de vente de parcelles issues de la place dite « Gabriel Traversier »

Le conseil municipal autorise le Maire à vendre à Mr Osternaud Baptiste une partie de cette parcelle pour une surface d'environ 65m<sup>2</sup>

##### D026-2022 Cession Debailleux

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mr Debailleux a vendu une parcelle référencée C39 à Mr Dignonnet. Il reste au bout de ce terrain une parcelle de 14m<sup>2</sup> qui a été découpée par le géomètre en charge du bornage du terrain.

Cette parcelle étant annexée depuis des décennies à une voie communale, est devenue un lieu de passage des véhicules. Afin de régulariser cela, Mr le Maire propose que la commune achète ces 14m<sup>2</sup> à Mr Debailleux au prix de 20€ le m<sup>2</sup>.

##### D027-2022 Encaissement dons à la commune

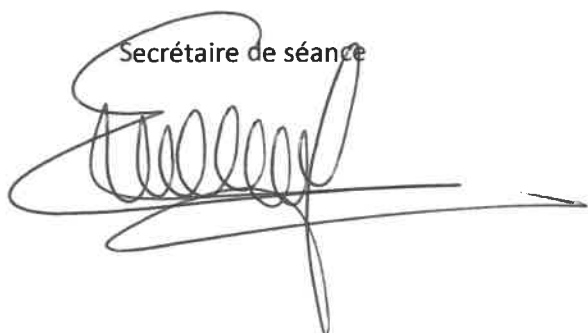
##### D028-2022 Matérialiser la longueur de la voirie par délibération pour le conseil départemental.

#### III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION

Rapport des commissions

Questions diverses

Secrétaire de séance



Le Maire

